Observatoire paritaire, prospectif et analytique des métiers et qualifications de la Métallurgie

CERTIFICATIONS

CQPM • Ajusteur assembleur de structures aéronefs

Produire - Réaliser

Ajustage - Assemblage - Montage

MISSION(S) VISÉE(S) PAR LA QUALIFICATION

L'ajusteur assembleur réalise le montage d'éléments et/ou métalliques et/ou composites et/ou hybrides de structures aéronefs en conformité avec les instructions de travail et à l'appui de documents techniques (ordre de fabrication, plans de pièces, gammes, …), il assure l'ensemble des opérations nécessaires à la réalisation de l'ajustage, de l'assemblage et des contrôles de la production dont il est en charge.

Dans ce cadre, les activités de l'ajusteur assembleur consistent à réaliser des opérations :

- D'ajustage, de perçage, d'alésage, d'ébavurage, de fraisurage, de finition et de métallisation des structures,
- D'assemblage de sous-ensembles par pose de fixations aéronautiques et/ou par collage sur des épaisseurs variables,
- De protections complémentaires (pose de mastic, métallisation, retouche peinture,…) et de réparations mineurs (reprise coups et rayures, réparation cosmétique,…).

Il agit dans le respect des délais impartis, de la réglementation et des normes relatives aux exigences qualité du secteur, notamment en s'assurant de la traçabilité des opérations réalisées en par renseignant les fiches de relevés et en validant les opérations effectuées.

Lors de ses interventions, il prend en compte les risques causés par un oubli ou un dommage dû à un corps étranger (FOD).

© Tous droits réservés
Utilisation des données en libre accès sous réserve de citer la source « Observatoire de la métallurgie » pour toute diffusion

ACTIVITÉS

En fonction des différents contextes et/ou organisations des entreprises, les missions ou activités du titulaire portent sur :

- **La préparation de l'assemblage de structures aéronefs :**
  Cette activité consiste à ajuster (si mentionné au plan) avec des moyens manuels (limes, ponceuses, détoureuse,...) des pièces métalliques et/ou composites afin de les intégrer à une structure.
  Les pièces élémentaires sont ensuite pré-positionnées et maintenues entre elles par différents moyens tels que des brides et/ou agrafes dans le but de permettre leurs assemblages.
  Ces opérations doivent être réalisées en suivant des procédures et fiches d'instructions garantissant le respect des spécifications demandées.
- **L'ajustage et l'assemblage de la pièce pour son intégration au sein de la structure aéronef :**
  L'assemblage consiste à solidariser des pièces entre-elles par pose de fixations aéronautiques (rivets à écraser, rivets à tirer, boulons…) et/ou par collage dans le respect des spécifications et des procédures.
  Les opérations d'usinages nécessaires à la pose de fixations sont des opérations de perçage, d'alésage, fraisurage réalisées manuellement par la mise en œuvre de perceuses ou d'aléseuses ou à l'aide de moyens automatisés (Unité de Perçage Automatisée).
  Les outils peuvent être des forets, fraises, alésoirs utilisés avec des outillages spécifiques (butées micrométriques, pieds de positionnement…)
  Les empilages de matériaux peuvent donc être métalliques et/ou composites et/ou hybrides.
- **La mise en œuvre des procédés de protection de structures aéronefs :**
  La mise en œuvre des procédés de protection d'une structure garantit le respect des propriétés mécaniques et physiques ainsi que la durabilité de la structure.
  Elle consiste dans la mise en œuvre d'opérations de finition et de protection contre la corrosion (retouche peinture, protection alodine,…), de métallisation ainsi que la pose de produits d'interposition et/ou d'étanchéité (mastics…).
- **La réparation mineure sur un élément de structures aéronefs :**
  Par réparation mineure, on entend des opérations de :
  Dépose de rivets et de fixations, éventuellement de sur-diamétrage,
  Reprise coups ou rayures et/ou d'une réparation cosmétique dans le cas du composite.
  L'ajusteur assembleur peut être amené(e) à effectuer des réparations mineures suite à une anomalie de montage (par exemple : dépose d'un rivet, écaillage de la protection ou sur-diamétrage).
  Cette réparation doit permettre de garantir l'intégrité des éléments d'assemblages après correction.

© Tous droits réservés
Utilisation des données en libre accès sous réserve de citer la source « Observatoire de la métallurgie » pour toute diffusion

COMPÉTENCES

- Vérifier l'approvisionnement du matériel, outils, composants nécessaires aux opérations de montage d'éléments mécaniques
- Ajuster les portées d'un élément sur une structure suivant un ou plusieurs plans
- Réaliser l'accostage et le positionnement des pièces ou sous-ensembles à assembler
- Réaliser un usinage par enlèvement de matière sur un ensemble métallique et / ou composite et/ou hybride
- Réaliser un assemblage par rivetage et pose de fixations et/ou par collage
- Réaliser les opérations de finition et de métallisation
- Appliquer les produits d'interposition et/ou d'étanchéité
- Déposer un élément d'un assemblage mécanique
- Réaliser une reprise sur coups et rayures et/ou une réparation cosmétique

LES MÉTIERS LIÉS

- Ajusteur - monteur - assembleur / Ajusteuse - monteuse - assembleuse

© Tous droits réservés
Utilisation des données en libre accès sous réserve de citer la source « Observatoire de la métallurgie » pour toute diffusion

> Les interlocuteurs

- L'UIMM territoriale la plus proche
- Représentant des salariés
- Directement en entreprise
- Conseiller d'orientation
- Conseiller en évolution profesionnelle : Pôle emploi, APEC…

> Identification

Catégorie : A
Niveau : 3
N° Cert. : 2000 0187 R
État : Active
RNCP : RNCP36086

> Dispositif d'accès

Qui peut accéder à la certification ?

- Jeunes et adultes
- Salarié(e)s
- Intérimaires
- Demandeurs d'emploi

Comment accéder à la certification ?

Par la formation

- Contrat d'apprentissage (si mobilisation du CPF)
- Contrat de professionnalisation
- Plan de développement des compétences
- CPF transition Prof.
- POE (Individuelle/collective)
- Pro A
- CPF

Par la Validation des Acquis de l'Expérience

- Période de Professionnalisation
- Plan de formation
- CPF
- Congé VAE

© Tous droits réservés
Utilisation des données en libre accès sous réserve de citer la source « Observatoire de la métallurgie » pour toute diffusion